



Organisme accrédité COFRAC N° 4-0023
Accredited body by COFRAC N° 4-0023

125-DS 4/G

CERTIFICAT CERTIFICATE

N° A 693

Nous certifions par la présente que le Système de Management Environnemental de la société :
We hereby certify that the Environmental Management System of the company:

AUTO 2001 **Nationale 370 «Les Tulipes de France»** **95500 GONESSE**

est conforme aux exigences de la norme suivante :
is in compliance with the requirements of the following standard :

ISO 14001 : 2004

Le domaine d'application du Système de Management Environnemental est le suivant :
The scope of the Environmental Management System is:

- **CENTRE DE DÉPOLLUTION ET DE DÉMOLITION DE TOUS TYPES DE VÉHICULES HORS D'USAGE**
- **ENLÈVEMENT ET STOCKAGE DE TOUS TYPES DE VÉHICULES HORS D'USAGE**
 - **RÉPARATION, ENTRETIEN DE VÉHICULES**
 - **VENTES DE PIÈCES DÉTACHÉES NEUVES ET D'OCCASION**
- *DEPOLLUTION AND DEMOLITION CENTER OF ALL TYPES OF OUT-OF-SERVICE VEHICLES*
 - *COLLECTION AND STORAGE OF ALL TYPES OF OUT-OF-SERVICE VEHICLES*
 - *REPAIRING, SERVICING OF VEHICLES*
 - *SALES OF NEW AND SECOND-HAND SPARE PARTS*

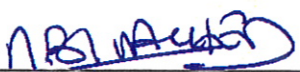
Ce certificat demeurera en vigueur pour une période de trois ans à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité du Système de Management Environnemental soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

This certificate is valid for a three-year period unless further notice, provided that the compliance and implementation of the Environmental Management System are found to be satisfactory at follow-up audits and that AB Certification contract rules are fulfilled.


Fait à CHAMPLAN, le 30 mars 2010
Signed at CHAMPLAN on the 30th of March, 2010

Date de validité : 29 mars 2013
Expiry date: 29th of March, 2013




Georges ABI RACHED
Le Responsable Certification
The Certification Officer


Jean-Charles HEITZMANN
La Direction
The Managing Director


Le Représentant de l'Entreprise
The Company Representative

Spécialiste depuis 1981, dans la récupération, la dépollution et le démantèlement des véhicules hors d'usage en vue de leur démolition, dans la vente de pièces détachées, dans la réparation et l'entretien des véhicules, la société AUTO 2001, a su au cours des années s'adapter aux enjeux économiques et environnementaux de la France et de la Communauté Européenne en anticipant les exigences réglementaires et en étant attentif aux innovations techniques afin de toujours être en accord avec les attentes de ses clients et le respect de l'environnement.

Ces activités constituent le premier maillon du recyclage des Véhicules Hors d'Usage. La société AUTO 2001, est donc une entreprise au cœur même de l'environnement.

Et c'est dans cette optique qu'elle a souhaité la mise en place et la pérennisation sur le site de Gonesse d'un Système de Management Environnemental de type ISO 14001 version 2004.

Dans une optique toujours novatrice d'anticiper les contraintes réglementaires, AUTO 2001 a depuis le début de leur activité mis en avant la protection du SOL et des EAUX en réalisant :

- Ⓞ L'isolation des sols de la totalité du site,
- Ⓞ la collecte des eaux de ruissellement en vue de les traiter avant rejet au milieu naturel,
- Ⓞ la surveillance annuelle de la qualité des rejets d'eaux de ruissellement provenant du site.

Les objectifs fixés par la direction sont de :

- **Se mettre en conformité au plus vite avec la réglementation des installations classées en obtenant un arrêté préfectoral d'autorisation pour la rubrique 286 de la nomenclature des ICPE ;**
- **Gérer de manière optimisée le stockage et la dépollution/démolition des VHU ainsi que les déchets générés en vue de leur valorisation ;**
- **Garantir l'intégrité du milieu naturel avoisinant : sol, sous-sol, eau, air... et limiter toutes atteintes potentielles à l'environnement notamment sonore et visuelle ;**
- **Prévenir tout accident potentiel (incendie, pollution des sols, des eaux superficielles et souterraines, de l'air) ;**

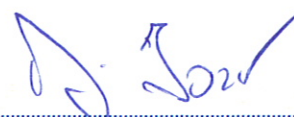
A cette fin, la société AUTO 2001 s'engage à :

- **Se conformer et anticiper la législation et la réglementation applicables.**
- **Vérifier régulièrement leurs performances environnementales et les améliorer de manière continue à l'aide d'indicateurs environnementaux de surveillance.**
- **Former et informer leur personnel sur son rôle en matière d'impact sur l'environnement et sur la sécurité**

Grâce à l'engagement de tous, à tous les niveaux, en intégrant la préservation de l'environnement dans toutes nos actions et comportements quotidiens, nous pouvons maintenir et faire évoluer nos performances dans le respect de cette politique et de nos objectifs.

Le 4 décembre 2009

Francesco DI IORIO



Archivage : classeur « communication »